



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6080360

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/08/2026 12H00 C:000032 I:32478
V/REF : 1075169
V/Email reçu le Lundi 10/08/2026 à 12H00

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 4669
IMMEUBLE : LE CLOS DU PRIEUR
194 T RIBOUD BAT B
224 T RIBOUD BAT A
01250 JASSERON

Feillens, le 20 Aout 2026

Référence Marché: M_230709001-1

LOCALISATION : 224 RUE THOMAS RIBOUD - JASSERON - BAT A - LOGT 1212 - ETG 1 - CLE A
L'AGENCE DE BOURG
RELOCATION LE 25/08

MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT SERRURE AVEC NOUVELLE CLÉ PORTE PALIERE
REEMPLACEMENT SERRURE BOITE AUX LETTRES
REEMPLACEMENT SERRURE PORTE DE GARAGE N18 EN SOUS SOL
MS00001 - MS00087 - MS00083 - MS00018

Donneur d'ordre : Mme L. TAVEL

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 18 AOUT 2026 A 15H00
REEMPLACEMENT DU CYLINDRE SUR PORTE ENTRÉE
REEMPLACEMENT SERRURE DE BOITE AUX LETTRES
REEMPLACEMENT DU CYLINDRE PORTE DE GARAGE

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 20/08/26 à 16H05 Mme L. TAVEL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6080360

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	42,17	42,17
1,00	MS00036-FP.Cylindre/demi cylindre europ.	1	52,71	52,71
1,00	MS00083-Rempl.Serrure BL + 2 clés	1	47,44	47,44
1,00	MS00086-Rempl.Cylindre pr porte gar.basc	1	47,44	47,44
TOTAL H.T.				189,76
T.V.A. a 10,00%				18,97
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>208,73</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1075169 du 05/08/2026

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

224 Rue Thomas Riboud

Bâtiment A

01250 JASSERON

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

04669-00001-00012-00012 H / Type 4 / 01

Etage : 01

01-EE-2212-TRA-61513100

Délai

Date limite exécution : 20/08/2026

Observations

MUT / MIGNOT / LV / MENUISERIE

CLES A L'AGENCE

RELOCATION PREVU LE 25 AOUT

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00018 Serrures 1 point, porte intérieure, label NF SERRURE AVEC NOUVELLE CLES PORTE ENTREE DU LOGEMENT coffre en acier emboutiépoxy, 1 clé nickelée, tête acier, pêne et fouillot laiton cloison 10 mm, ycompris toutes sujétions	1,00	36,90	36,90	3,69	40,59
MS00083 Serrure BL + 2 clés	1,00	47,44	47,44	4,74	52,18
MS00087 Serrure à tringle de porte de garage à cylindre CHANGEMENT SERRURE GARAGE N 18 EN SOUS SOL livrée sans cylindre, intervention unitaire, compris toutes sujétions	1,00	84,34	84,34	8,43	92,77
MS00001 Forfait déplacement	1,00	42,17	42,17	4,22	46,39
				Total H.T.	210,85
				Total TVA	21,08
				Total TTC	231,93

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE

EDN6



Bon de Commande

N° : 1075169 du 05/08/2026

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Demande de travaux suivie par TAVEL Léa le 05/08/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence
Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **224 Rue Thomas Riboud Bâtiment A 01250 JASSERON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **10/08/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1075169